



Paris, le 3 septembre 2021

Laïcité et communication ministérielle : une inquiétante confusion

Nos organisations ont pris connaissance de la campagne d'affichage ministérielle sur la laïcité. Ces affiches entretiennent une série de confusions et suscitent une inquiétude et un rejet important dans la profession, sur une thématique qui demande de la clarté et de la sérénité.

En effet, elles entretiennent la confusion entre l'apparence et le patronyme des élèves représentés et leur identité religieuse supposée. Le rôle de l'école n'est pas d'assigner les élèves à telle ou telle identité mais au contraire de viser à l'émancipation de toutes et tous. D'autre part, les affiches entretiennent une confusion entre la laïcité et des valeurs comme le vivre-ensemble, la coexistence ou le multiculturalisme. Les différences entre élèves sont ainsi présentées de manière négative, comme si elles mettaient en difficulté ces valeurs, et comme si la laïcité était une solution à ces difficultés. Enfin, le choix des prénoms et des caractéristiques phénotypiques renvoie à l'idée que les enjeux de promotion de la laïcité concerneraient en premier lieu les élèves issus de l'immigration. À aucun moment ne sont rappelés ni même évoqués les fondements de la laïcité, à savoir la liberté de conscience, la neutralité de l'État et l'égalité des droits. De plus, cette campagne va totalement à l'encontre des contenus pédagogiques utilisés par les enseignants et enseignantes pour appréhender au mieux cette notion avec les élèves.

Ces choix ne correspondent ni à l'esprit ni à la lettre de la loi de 1905, mais bien plutôt à un dévoiement de la laïcité à des fins politiques, notamment en stigmatisant les jeunes issus de l'immigration. Cela s'inscrit dans une série d'attaques récentes contre le principe de laïcité : suppression de l'Observatoire de la laïcité, rapport Obin, loi sur le Séparatisme, sans parler du détournement des fonds publics chaque année au profit de l'enseignement privé confessionnel.

Pour toutes ces raisons, cette campagne d'affichage nous semble malvenue. Elle doit être retirée. Le principe de laïcité doit sortir des polémiques et des instrumentalisation de tous ordres. Le respect de la loi de 1905, le Statut de fonctionnaire d'Etat et la liberté pédagogique constituent la meilleure protection pour les personnels et les élèves eux-mêmes.